



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2440 Contrat d'entretien des unités d'alimentation statiques sans coupure

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 22 août 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 22 août 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



APPEL DE PROPOSITIONS

AVIS est par la présente donné que la Ville recevra, à l'hôtel de ville, des propositions finales pour:

No DOS-2485 Appel de propositions pour la réalisation en mode conception-construction du projet de la cour municipale

Les propositions finales seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 10 octobre 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 2 septembre 2024.

1. Les documents d'appel de propositions sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. **Seules seront considérées les propositions finales des proposants ayant déposé une proposition initiale conforme**, présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux directives aux proposants de l'appel de propositions.
3. Les propositions finales devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de l'appel de propositions et être présentées sur les documents préparés à cette fin. **Le nom du proposant ne doit pas être apposé sur l'enveloppe extérieure.**
4. Seules les propositions finales reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11h00 le jeudi 10 octobre 2024 dans les bureaux du Service du greffe situés au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430**. Cette ouverture se fera sans la présence du public, conformément à la loi.

Veuillez noter que la date limite de réception des propositions finales ainsi que la date d'ouverture des propositions finales prévues au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des proposants de faire cette vérification avant le dépôt de leur proposition finale.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffi  re
Me M  lanie Gauthier, greffi  re adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffi  re adjointe par int  rim



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2501	Service de location de camions de déneigement, sans opérateur, pour les saisons hivernales 2024-2025 et 2025-2026
--------------------	---

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 22 août 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 22 août 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffièr
Me Mélanie Gauthier, greffièr adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffièr adjointe par intérim



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2526 Travaux d'aménagement sur demande

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 22 août 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 22 août 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2531 Acquisition et mise en place d'une solution SaaS pour la gestion des demandes citoyennes pour l'Ombudsman

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 22 août 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 22 août 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffièrs>
Me Mélanie Gauthier, greffièrs adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffièrs adjointe par intérim



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2539	Travaux de prolongement du réseau sanitaire sur le boulevard Saint-Martin pour le pompage temporaire des eaux de fonte de neige de la carrière Demix
--------------------	--

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 13 août 2024 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le mardi 13 août 2024 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffièrre
Me Mélanie Gauthier, greffièrre adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffièrre adjointe par intérim



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION CE-20240717-2515 CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le comité exécutif a adopté à sa séance du 17 juillet 2024, le projet de résolution CE-20240717-2515 autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre une proposition d'affichage sur les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-34225 du cadastre du Québec (Espace Montmorency);

QUE l'objet de ce projet de résolution a pour effet de permettre :

- entre le bandeau du rez-de-chaussée et le dernier étage, l'installation de 6 enseignes sur la façade nord, de 4 enseignes sur la façade est et de 6 enseignes sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;
- au 2^e étage, l'installation de 3 enseignes sur la façade ouest, de 3 enseignes sur la façade nord et de 1 enseigne sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 755, boulevard le Corbusier (tour 1), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;
- au 2^e étage, l'installation de 1 enseigne sur la façade est et de 1 enseigne sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;
- l'installation de 2 enseignes par façade au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, est et sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors qu'une seule enseigne par façade peut être installée au-dessus du plancher du dernier étage;
- une superficie totale d'enseignes de 109,34 m² sur la façade nord, de 82,14 m² sur la façade est et de 109,34 m² sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que la superficie totale d'enseignes de ces façades ne peut excéder respectivement 28,13 m², 15,26 m² et 29,85 m²;
- une superficie totale d'enseignes de 30,74 m² sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut excéder 11,49 m²;
- une superficie totale d'enseignes de 21,76 m² sur la façade nord du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 755, boulevard le Corbusier (tour 1), alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut excéder 13,99 m²;
- des enseignes d'une superficie de 22,03 m² chacune situées au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, sud et est du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 20 m²;

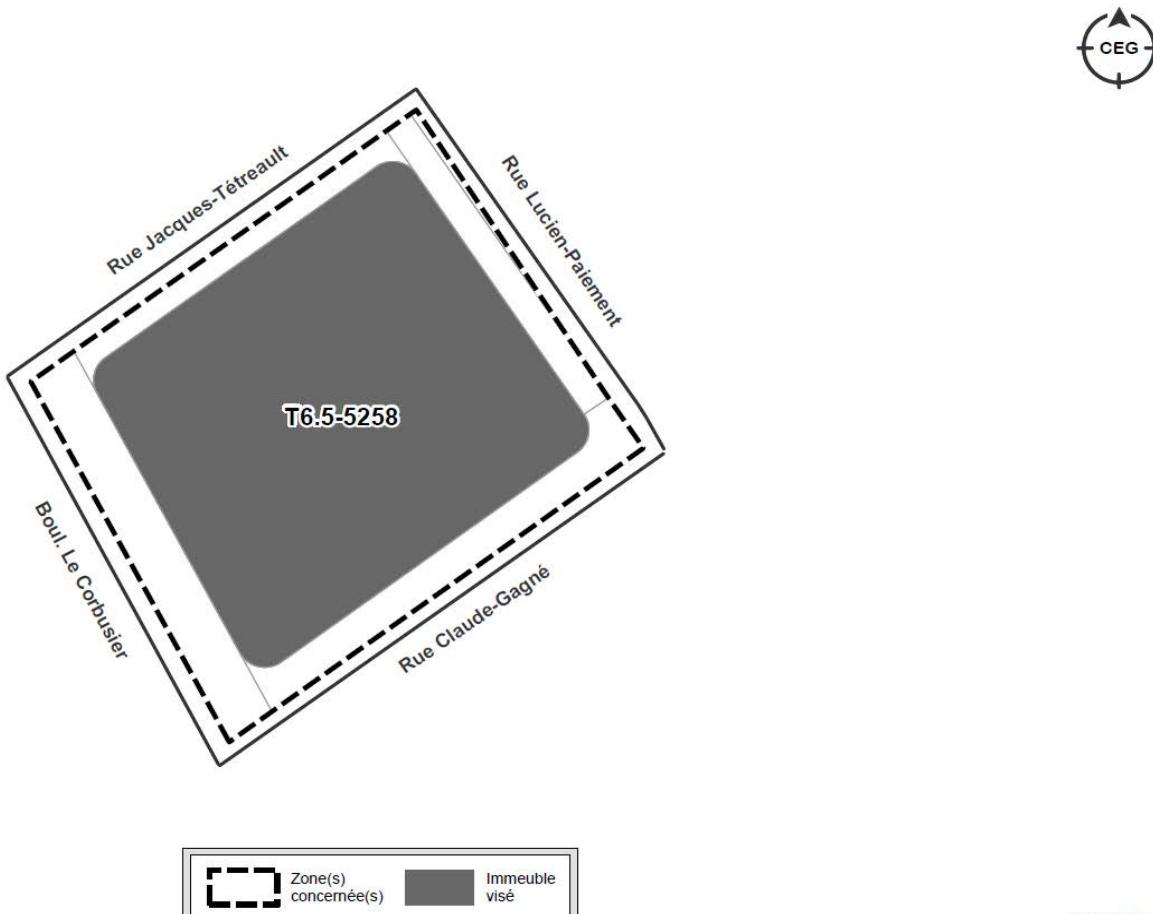
- une enseigne d'une superficie de 22,03 m² située au-dessus du plancher du dernier étage sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 14 m²;
- l'installation de 2 enseignes d'un même établissement sur la marquise située sur la façade est du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors qu'une seule enseigne par établissement peut être installée sur une marquise;

aux conditions suivantes :

-Toute enseigne qui se localise au-dessus du 2^e étage du bâtiment principal doit se localiser à l'extrémité de l'un des 4 coins d'une section de mur et doit être alignée à une enseigne située dans le coin horizontalement opposé de cette section de mur. Au plus 1 enseigne peut être installée dans chacun de ces coins de mur;

-Toute enseigne qui se localise au-dessus du 1er étage du bâtiment principal doit être posée à plat sur ce bâtiment et sur un panneau tympan d'un mur-rideau.

QUE la zone concernée est délimitée de la manière suivante :



QUE le plan identifiant et illustrant ce territoire peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>;

QUE la Ville de Laval tiendra, par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, une assemblée publique de consultation en mode présentiel en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval et en mode virtuel, par voie de visioconférence Teams, et ce, le 1^{er} août 2024 à compter de 19 h;

QUE pour participer à l'assemblée publique de consultation en mode virtuel, vous devez obligatoirement vous inscrire en transmettant une demande à l'adresse courriel assemblees.urbanisme@laval.ca avant le 1^{er} août 2024, en prenant soin de préciser le titre du projet de résolution. Le lien Teams vous sera transmis par courriel le 1^{er} août 2024 avant 12 h.

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, celui par l'intermédiaire duquel cette assemblée est tenue expliquera le projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

QUE suite à cette assemblée publique de consultation, il y aura une consultation écrite d'une durée de 15 jours;

Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ce projet de résolution peut le faire par écrit à l'adresse courriel assemblees.urbanisme@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée, et ce, du 2 au 16 août 2024 en prenant soin de préciser le titre du projet de règlement visé par le commentaire et son nom:

**Service de l'urbanisme
À l'attention de madame Julie Côté
1333, boulevard Chomedey, bureau 701
C.P. 422
Succ. Saint-Martin
Laval (Qc) H7V 3Z4**

QUE tout commentaire reçu à la suite de cette consultation écrite a un caractère public et pourra être consulté à l'adresse Internet suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>. Toute personne qui désire transmettre un commentaire doit donc éviter d'y insérer des informations confidentielles ou des renseignements personnels;

En vertu du 2^e alinéa de l'article 126 de la LAU, le projet de résolution PPCMOI ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

QU'une copie du projet de résolution peut être consultée à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca ou en personne, à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 :

**Service du greffe
À l'attention de la greffière
3131, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 430 (4^e étage)
Laval (Québec) H7T 2Z5**

QUE le projet de résolution peut également être consulté directement sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>.

DONNÉ À LAVAL
CE 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 7 août 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- l'aménagement d'une enseigne sur le lot 2 768 949 du cadastre du Québec, 1878, avenue Pierre-Péladeau, à 7,85 mètres de hauteur au lieu d'un maximum de 5 mètres.
- l'aménagement d'une enseigne sur les lots 1 619 492, 1 619 493 et 1 731 748 du cadastre du Québec, 4145, desserte est de l'autoroute des Laurentides (A-15), à 6,32 mètres de hauteur au lieu d'un maximum de 5 mètres.
- pour la construction sur le lot 1 718 465 du cadastre du Québec, 2364, Fauteux :
 - A. des cours latérales de 1,19 mètres et 1,24 mètre au lieu de 1,5 mètre;
 - B. un recul de l'alignement avant prescrit de 0,60 mètre;
 - C. un garage en dépression;
 - D. un pourcentage d'espace végétalisé en cour avant de 30,5 % plutôt que de 40 %;
 - E. l'utilisation d'un matériau (vinyle) à dominance de 53,67 %, plutôt que 60 % (article 369);
 - F. l'utilisation d'un matériau de type D (vinyle) sur la façade avant de plus de 25 % (article 376);
 - G. un niveau du rdc à 2,46 mètres plutôt que 1,5 mètre (article 929);
 - H. une hauteur de 10,31 mètres au faîte du toit plutôt que 9 mètres (article 929).
- l'implantation du bâtiment sur le lot 1 785 717 du cadastre du Québec, rue Gascon, à une distance de 6,41 mètres en marge avant au lieu d'un minimum de 9,13 mètre.
- permettre sur les lots 1 067 957, 1 067 958 (lot projeté 6 598 649) du cadastre du Québec, 61, boulevard de la Concorde Est, du cadastre du Québec, l'aménagement d'arbres à petit déploiement en cour avant au lieu d'arbres à moyen ou grand déploiement et à moins de 2 mètres d'une ligne électrique aérienne.
- la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 596 850 du cadastre du Québec, 510, boulevard Curé-Labelle, comprenant 4 matériaux au lieu de 3 ainsi qu'un matériau prohibé du type E au lieu de ceux autorisés du type D.

DONNÉ À LAVAL
Ce 22 juillet 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim